



NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2024

L'article L.2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif et au compte administratif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune ; elle est disponible sur son site internet.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre et antériorité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'État dans un délai de 15 jours maximum après la date limite de vote du budget. Par cet acte, le président, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2024 a été voté le 29 mars 2024 par le comité syndical. Il peut être consulté sur simple demande aux heures d'ouvertures du syndicat.

Ce budget a été réalisé sur les bases du débat d'orientation budgétaire présenté le 7 mars 2024.

Il a été établi avec la volonté :

- de maîtriser les dépenses de fonctionnement dans un contexte inflationniste tout en maintenant le niveau et la qualité des services rendus aux habitants ;
- de contenir la dette en limitant le recours à l'emprunt ;
- de mobiliser des subventions auprès des conseils départementaux, de la Région, de l'Etat, de l'Agence de l'Eau et de l'Europe chaque fois que possible.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement), incluant notamment le versement des rémunérations des agents ; de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

I. La section de fonctionnement

a) Généralités

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

Pour le syndicat :

Les recettes de fonctionnement correspondent aux sommes encaissées au titre des participations versées des membres, les atténuations de charges et aux diverses subventions.

Les recettes de fonctionnement 2024 représentent 3 948 722.21 euros.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées par les rémunérations du personnel, la location et la

consommation des bâtiments, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées...

Les rémunérations des agents correspondent à 50.22 % des dépenses de fonctionnement.

Les dépenses de fonctionnement 2024 représentent 3 773 211.00 euros.

b) Les principales dépenses et recettes de la section :

Chapitre	Dépenses	Montant	Chapitre	Recettes	Montant
011	Dépenses courantes	1 547 621.91 €	70	Produits de services	4 642.00 €
012	Dépenses de personnel	1 894 790.00 €	74	Dotations et Participations	3 681 945.00 €
65	Autres dépenses de gestion courante	140 895.80 €			
66	Dépenses financières	10 000.00 €			
67	Dépenses exceptionnelles	2 000.00 €			
	Total dépenses réelles	3 595 307.71 €		total recettes réelles	3 686 587.00 €
042	écritures d'ordre entre sections)	177 903.29 €	042	Opérations d'ordres	68 792.21 €
			R002	Excédent reporté	193 343.00 €
	Total général	3 773 211.00 €		Total général	3 948 722.21 €

c) La participation des membres

Pour rappel, les contributions des syndicats adhérents sont réparties selon la clé de répartition suivante :

- 70% sur le potentiel fiscal des EPCI- FP (base intercommunale) adhérents à chaque syndicat de bassin.
- 15% sur la surface des communes (base communale) des EPCI-FP adhérents, à chaque syndicat de bassin.
- 15% sur le nombre d'habitants des communes (base communale) des EPCI-FP adhérents à chaque syndicat de bassin. Population DGF

En 2024, la contribution financière globale (participation statutaire et participation spécifique) des syndicats adhérents est de 1 115 000 € soit une cotisation identique à 2023.

La contribution statutaire du Département de l'Aude est de 495 000 €.

Clé de répartition des charges 2024 du Syndicat Mixte des Milieux Aquatiques et des Rivières

Maj fichier du 10/01/2024

Appel de cotisation

2024



Représentation statutaire des membres		Département 11 : 50%		Syndicats : 50%									
Représentation spécifique des membres		Département 11 : 0%		Syndicats : 100%									
N°	Syndicat	Critère 1		Critère 2		Critère 3		Cotisation statutaire	participation spécifique		Contribution totale		
		Population (DGF n-1) Base communale 15,00%		Superficie (km²) Base communale 15,00%		Potentiel fiscal Base EPCI 70,00%					1 610 000,00 €		
		%	nb Hbts	%	ha	%	€			Arrondie			
0	Département 11	/	/	/	/	/	/	50%	495 000,000 €	0%	0,00 €	495 000,00 €	30,745%
1	Fresquel	19,468%	90 798	15,715%	92 492,55	14,919%	20 626 232	7,860%	77 816,662 €	15,721%	97 467,335 €	175 284,00 €	10,887%
2	Haute Vallée	15,925%	74 275	30,361%	178 690,22	15,998%	22 118 725	9,071%	89 801,173 €	18,142%	112 478,237 €	202 279,41 €	12,564%
3	Aude centre	16,598%	77 415	20,265%	119 269,14	21,745%	30 064 082	10,375%	102 717,149 €	20,751%	128 655,823 €	231 372,98 €	14,371%
4	Orbieu-Jourres	9,642%	44 968	15,396%	90 611,69	12,927%	17 872 199	6,402%	63 381,161 €	12,804%	79 386,504 €	142 767,66 €	8,868%
5	Delta de l'Aude	28,160%	131 337	9,586%	56 302,45	21,309%	29 461 707	10,288%	101 848,219 €	20,575%	127 567,466 €	229 415,68 €	14,249%
6	Berre & Rieu	5,124%	23 900	6,540%	38 493,40	9,448%	13 062 395	4,182%	41 397,910 €	8,363%	51 851,928 €	93 249,84 €	5,792%
7	Corbières maritimes	5,082%	23 704	2,157%	12 694,00	3,654%	5 052 555	1,822%	18 037,726 €	3,644%	22 592,708 €	40 630,43 €	2,524%
8	membres	100,000%	466 398	100,000%	588 553	100,000%	138 257 895	100,000%	990 000,000 €	100,000%	620 000,000 €	1 610 000,00 €	100,000%

Cette clé de répartition, unique, s'applique depuis 2002, date de création du SMMAR, sur l'ensemble du bassin versant entre le SMMAR et ses syndicats adhérents et entre les syndicats et leurs propres adhérents afin de garantir la solidarité amont-aval et urbain-rural.

Une participation spécifique ou exceptionnelle pourra être sollicitée auprès des syndicats mixtes adhérents, calculée sur les mêmes règles que la contribution statutaire, pour :

- la réalisation des missions qui leurs sont dévolues par le biais des personnels du SMMAR nécessaire,
- la réalisation d'actions qui concourent à l'exercice de leurs compétences, actions mutualisées à l'échelle du bassin versant et réalisées par le SMMAR EPTB de l'Aude,

Cette participation spécifique ou exceptionnelle pourra être sollicitée annuellement par le SMMAR, dans la limite d'un plafond de 25 % du budget de fonctionnement de l'année N-1 du SMMAR.

II. La section d'investissement

a) Généralités

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme. Elle concerne des actions, dépenses ou recettes, à caractère exceptionnel.

Le budget du syndicat regroupe :

- en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création.
- en recettes les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissement retenus

b) Une vue d'ensemble de la section d'investissement

Chapitres	Dépenses	Montant	Chapitres	Recettes	Montant
20	Immobilisations incorporelles	115 183.79 €	13	Subventions	186 268.00 €
21	Immobilisations corporelles	304 364.00 €	10	FCTVA	23 095.95 €
	total dépenses réelles	419 547.79 €		total recettes réelles	209 363.95 €
040	Ecritures d'ordre entre section	68 792.21 €	040	Produits (écritures d'ordre entre section)	177 903.29 €
			R001	Solde d'investissement reporté	101 072.76 €
	Total général	488 340.00 €		Total général	488 340.00 €

c) Les principaux projets de l'année 2024 sont les suivants :

- la création d'un observatoire
- la pose de repères de crue
- l'installation de stations de suivi hydrométrique

d) Les subventions d'investissements prévues :

- de l'Etat : 36 980 €
- de la Région : 41 392 €
- des Départements de l'Aude et de l'Hérault : 107 896 €

III. Les données synthétiques du budget – Récapitulation

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 011-251101549-20240329-CS_DELIB17_2024-BF

S.M.M.A.R. - Principal - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	488 340,00	387 267,24
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif)	(si solde positif)
		0,00	101 072,76
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	488 340,00	488 340,00
		+	+
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	3 773 211,00	3 755 379,21
	+	+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit)	(si excédent)
		0,00	193 343,00
	=	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	3 773 211,00	3 948 722,21
		+	+
	TOTAL DU BUDGET (4)	4 261 551,00	4 437 062,21

S.M.M.A.R. - Principal - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	62 100,00	0,00	115 183,79	115 183,79	115 183,79
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	434 980,33	0,00	304 364,00	304 364,00	304 364,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		497 080,33	0,00	419 547,79	419 547,79	419 547,79
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		497 080,33	0,00	419 547,79	419 547,79	419 547,79

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	37 763,08		68 792,21	68 792,21	68 792,21
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		37 763,08		68 792,21	68 792,21	68 792,21

TOTAL	534 843,41	0,00	488 340,00	488 340,00	488 340,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	488 340,00
---	-------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	267 767,69	0,00	186 268,00	186 268,00	186 268,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		267 767,69	0,00	186 268,00	186 268,00	186 268,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	23 095,98	0,00	23 095,95	23 095,95	23 095,95
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		23 095,98	0,00	23 095,95	23 095,95	23 095,95
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		290 863,67	0,00	209 363,95	209 363,95	209 363,95

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	159 635,17		177 903,29	177 903,29	177 903,29
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		159 635,17		177 903,29	177 903,29	177 903,29

TOTAL	450 498,84	0,00	387 267,24	387 267,24	387 267,24
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	101 072,76
--	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	488 340,00
---	-------------------

S.M.M.A.R. - Principal - BP - 2024

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	1 422 169,58	0,00	1 547 621,91	1 547 621,91	1 547 621,91
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 870 636,30	0,00	1 894 790,00	1 894 790,00	1 894 790,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	123 653,70	0,00	140 895,80	140 895,80	140 895,80
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 416 459,58	0,00	3 583 307,71	3 583 307,71	3 583 307,71
66	Charges financières	15 638,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
67	Charges spécifiques (3)	38 634,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 470 731,58	0,00	3 595 307,71	3 595 307,71	3 595 307,71
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	159 635,17		177 903,29	177 903,29	177 903,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		159 635,17		177 903,29	177 903,29	177 903,29
TOTAL		3 630 366,75	0,00	3 773 211,00	3 773 211,00	3 773 211,00
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						0,00
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						3 773 211,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	4 643,00	0,00	4 642,00	4 642,00	4 642,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	3 358 545,18	0,00	3 681 945,00	3 681 945,00	3 681 945,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	3,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		3 363 191,18	0,00	3 686 587,00	3 686 587,00	3 686 587,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		3 363 191,18	0,00	3 686 587,00	3 686 587,00	3 686 587,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	37 763,08	0,00	68 792,21	68 792,21	68 792,21
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		37 763,08	0,00	68 792,21	68 792,21	68 792,21

TOTAL	3 400 954,26	0,00	3 755 379,21	3 755 379,21	3 755 379,21
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	193 343,00
---	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	3 948 722,21
--	---------------------

IV. Etat de la dette

Il n'y a pas d'emprunt en cours et pas d'emprunt prévu en 2024

V. Effectif de la collectivité

Tableau des effectifs au 01.01.2024

Poste	Pourvu par un :	Nbre de poste avant modification	Effectif avant modification	Nbre de postes après modification	Effectif après modification	Remarques
Directeur Général des services	DGS 20/40.000 Hab	1	1	1	1	
DGS	Attaché Hors Classe	0	0	1	0	
DGS	Attaché Principal	1	0	0	0	
Directrice administrative et financière	Attaché Principal	1	1	1	1	
Gestionnaire financière	Rédacteur principal 1ère classe	1	1	1	1	
Gestionnaire RH	Adj Adm Principal 1ère classe	1	1	1	1	
Secrétaire	Ajdoit administratif principal 2ème classe	0	0	1	1	avancement de grade au 01.01.24
	Ajdoit administratif	1	1	0	0	
	Adj Administratif	1	1	1	1	
Gestionnaire des marchés publics	Rédacteur principal 1ere classe	1	1	1	1	
Assistante de Communication	Rédacteur Contractuel	1	1	1	1	
Total Filière Administrative		9	8	9	8	

Poste	Grade	Nbre de poste avant modification	Effectif avant modification	Nbre de postes après modification	Effectif après modification	Remarques
Directrice Technique	Ingénieur Hors classe	1	1	1	1	
Directeur Technique Adjoint	Ingénieur	0	0	0,5	0,5	création du poste au 08.03.24
Animateur sensibilisation à l'eau	Ingénieur Principal	1	1	1	1	
Animateur Ressource en Eau	Ingénieur Principal Contractuel	1	1	1	1	
Etudes et Projets PAPI	Ingénieur Principal	1	1	1	1	
Chef de projet Fresquel	Ingénieur	0,5	0,5	0,5	0,5	
chef de projet HVA	Ingénieur	0,5	0,5	1	1	
Chef de projet Aude Centre	Ingénieur	1	1	1	1	
Chef de projet Orbieu Jourres	Ingénieur	1	1	1	1	
Animateur SAGE HVA/ Fresquel	Ingénieur Contractuel	1	1	1	1	
Animateur Coordonnateur SMDA	Ingénieur	0	0	1	0	
Animateur SAGE BVA Aude	Ingénieur	1	1	1	1	
Chargé de mission GEMAPI Planication Territoriale	Ingénieur	1	1	1	1	
Poste Chef de projet	Ingénieur	1	0	1	0	Postes vacants en attente promotion interne Technicien Principal 1ère classe

Envoyé en préfecture le 05/04/2024

Reçu en préfecture le 05/04/2024

Publié le 05/04/2024



ID : 011-251101549-20240329-CS_DELIB17_2024-BF

Responsable SIG	Ingénieur Contractuel	1	1	1		
Gestion du risque	Technicien Principal 1ère cl.	1	1	1	1	
Chargé de Missions Hydromorphologie	Technicien Principal 1ère cl.	1	1	1	1	
Chargé de mission GEMAPI Plannification Territoriale	Technicien Principal 1ère cl.	1	1	1	1	
Technicien Rivières SMDA	Technicien Principal 1ère cl.	1	1	1	1	Départ en retraite au 31.08.24
Technicien Rivières SMAC Poste 1	Technicien contractuel	1	1	1	1	
Technicien Rivières SMAC Poste 2	Technicien Titulaire	1	1	1	1	
Technicien Rivières Berre et Rieu	Technicien Titulaire	1	1	1	1	
Technicien Rivières Orbieu jourres	Technicien Titulaire	1	1	1	0	Nomination de l'agent au poste de Chef de projet SMAC
Technicien Rivières haute Vallée	Technicien Contractuel	1	1	1	0	Nomination de l'agent au poste de chef de projet HVA
Technicien Rivières Fresquel	Technicien Titulaire	1	1	1	1	
Développeur applications métiers	Technicien Principal 2ème cl.	1	1	1	1	
Logistique	Technicien Principal 2ème cl.	1	1	1	1	
Apprenti	Apprenti	1	1	1	1	du 01/11/22 au 04/09/24
Total Filière Technique		25	24	27	23	
TOTAL EFFECTIF		34	32	36	31	